

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean Rostand - BTS - Services - Analyses de biologie médicale - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

Lycée Jean Rostand - BTS - Services - Analyses de biologie médicale - en apprentissage (40044)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jean Rostand - BTS - Services - Analyses de biologie médicale - en apprentissage (40044)	Jury par défaut	Tous les candidats		412	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Bulletins de première et de terminale principalement des enseignements de spécialités, résultats du baccalauréat (français, enseignements de spécialité). Nécessité d'avoir des spécialités scientifiques pour les candidats du baccalauréat général	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir faire	Appréciations dans les bulletins, la fiche avenir	Important
Savoir-être	Appréciations	Appréciations, Assiduité, Investissement scolaire, envie de bien faire, attitude volontaire en classe, respect des consignes données	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Lettre de motivation, engagements citoyen, étudiant, associatif, centres d'intérêt, stages ou activités professionnelles	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première analyse des dossiers de candidature a été réalisée par un traitement algorithmique puis chaque dossier a été consulté par la commission d'examen des vœux (CEV).

La CEV a analysé :

- les bulletins des classes de première et terminale ainsi que les relevés de notes du baccalauréat pour les candidats bacheliers
- les relevés de notes des parcours post-baccalauréat éventuels
- la fiche Avenir pour les lycéens ou la fiche de suivi pour les étudiants
- la rubrique "activités et centres d'intérêts"
- le projet de formation motivé
- les documents joints par les candidats

Les dossiers non paramétrables sur Parcoursup ont aussi été scrupuleusement analysés par la CEV.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers doivent être complets avec l'ensemble des bulletins de première et de terminale, avec les rubriques complétées de manière concise (activités et centres d'intérêt, projet de formation). En cas de réorientation post-bac, les résultats obtenus lors de la poursuite d'étude sont à communiquer.

Tous les candidats doivent être assidus en cours, participatifs, actifs dans leur formation avec une belle capacité à fournir des efforts.

Conseils aux candidats :

1. Avoir un savoir-être irréprochable
2. Etre pro-actif dans la recherche de votre futur employeur dès janvier. Profiter de l'accompagnement proposé. Répondre aux offres transmises.
3. Disposer d'un bagage scientifique
4. Avoir des résultats corrects en enseignements scientifiques
5. Indiquer la participation à des salons d'orientation, une journée porte ouvertes, une immersion, en précisant le nom de vos interlocuteurs, la participation à une cordée de la réussite en précisant les activités auxquelles vous avez participé.

Signature :

Doriane RAPP,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean Rostand